

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux
et des Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

N° 2015-25439/DENV

Nouméa, le 14 SEP 2015

Le Chef de service

à

Députée-Maire de la commune de Nouméa
16 rue du général Mangin
BP K1
98849 Nouméa cedex

Objet : mise en service d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) – station d'épuration de la résidence Les Orchidées
Pièce jointe : déclaration de la Société immobilière de Nouvelle-Calédonie pour le compte de la société Les Orchidées de mise en service de ses installations

Madame la Députée-Maire,

Conformément à l'article 415-7 du code de l'environnement de la province Sud, veuillez trouver ci-joint un exemplaire de la déclaration de mise en service de la Société immobilière de Nouvelle-Calédonie pour la station d'épuration de la résidence Les Orchidées, sise 19 rue Rédika, Ouémo, commune de Nouméa.

Cette installation a fait l'objet du récépissé de déclaration n° 2009-4631/DENV/SPPR/BEI du 27 janvier 2009.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée-Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Le chef de service des installations classées,
des impacts environnementaux et des déchets**



PROVINCE SUD - Secrétariat Général N° *1725* ARRIVÉE LE *29* *JUIL* 2015

	P	VP1	VP2	VP3	CAB	SG	A	D	S	T	aG	Observation(s)		
						DRH	DJA	DSI	DFI	Autre				
Affecté														
Copie														
	SGAAT	A	C	SGA DD	A	C	SGA E.V.S	A	C					
	CE	DL	DFA	Autre	DENM	DDR	DEFE	Autre	ILS	DSL	DC	DPASS	MDF	Autre
Affecté					X									
Copie														

Nouméa, le 28 JUIL. 2015

Président de la Province Sud
Direction de l'Environnement
Inspection des installations classées
BP L1
98849 NOUMÉA CEDEX

Référence :
 Objet :

BN/LMC/N°1725/2015/DAPP
Mise en service de la station d'épuration des eaux usées
de la résidence Les Orchidées d'une capacité
de 228 équivalents-habitants

Monsieur le Président,

Par la présente, je tiens à vous informer de la mise en service depuis le 1^{er} février 2011 de la station d'épuration des eaux usées de la résidence Les Orchidées, située au 19 rue Rédika – Ouémo- sur la commune de Nouméa.

La maintenance de cet ouvrage de traitement des eaux usées est réalisée par la société Epureau.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

ARRIVÉ LE : 30 JUIL. 2015

PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : 30 JUIL. 2015											
direction de l'environnement	N°	Dir.	CE	CE	CE	SGN	SAF	SCIEP	SCBT	PPRB	PZE	
AFFECTÉ								✓				
COPIE												
OBSERVATIONS	VA → BICPE 10/08 → W											

Le Directeur Général Adjoint